

Communiqué de presse

Mardi 28 février 2012

## **Piégeage du Frelon asiatique : remède plus nocif que le mal !**

**L'Office pour les insectes et leur environnement (Opie) et France Nature Environnement (FNE) souhaitent mettre en garde sur les pratiques de piégeage du Frelon asiatique, sans réelle efficacité et néfastes pour les autres insectes volants, en particulier de nombreux pollinisateurs.**

Le Frelon asiatique (*Vespa velutina*), découvert en France en 2005, est bien implanté et il est désormais admis que son éradication est impossible. Une colonie peut commettre de gros dégâts sur les ruchers déjà affaiblis en capturant et tuant les abeilles domestiques afin de nourrir ses larves.

Le préjudice peut être très important pour les apiculteurs des zones infestées, qui tentent de réagir en proposant un piégeage massif des reines fondatrices dès février à l'aide de dispositifs attractifs « maison », constitués de bouteilles-pièges appâtées de mélanges sucrés et alcoolisés.

Or il a été prouvé en 2009 par une équipe de scientifiques du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) que ces pièges ne sont pas sélectifs : ils capturent et tuent de très nombreux insectes non ciblés. De plus, ils n'ont aucun impact réel sur les populations de Frelon asiatique qui restent équivalentes dans les zones piégées par rapport à des zones sans pièges.

**L'Opie et FNE appellent donc à un arrêt de ce type de pratiques de piégeage, inefficaces et catastrophiques pour la faune des insectes et le bon fonctionnement des écosystèmes !**

**L'Opie et FNE conseillent, conformément aux recommandations du Muséum National d'Histoire Naturelle:**

- de s'abstenir de tout piégeage préventif qui massacre un grand nombre d'insectes non cibles sans affecter les populations de Frelon asiatique ;

age printanier (très faible impact sur le nombre de

- de piéger, de fin juillet à mi-novembre, uniquement à proximité des ruchers attaqués pour faire diminuer la pression de prédation, en utilisant comme appât le jus de cirier (plus « sélectif » que la bière).

Il existe un piège beaucoup plus sélectif que le modèle généralement proposé :

<http://anti-frelon-d-asie-jp33.over-blog.com/article-piege-a-femelles-fondatrices-tres-selectif-plan-photo-65214764.html>

Il est fait de telle façon que les insectes attirés ne s'engluent pas dans l'appât, que les insectes plus gros que le Frelon asiatique ne peuvent pas entrer et que les plus petits que lui peuvent s'échapper.

Rappel : une fiche de signalement d'individus ou de nids de Frelon asiatique est à disposition

sur le site de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel. Le suivi de ces insectes est primordial.

[http://inpn.mnhn.fr/fichesEspece/Vespa\\_velutina\\_fichiers/Fiche\\_signalement\\_Vespa.pdf](http://inpn.mnhn.fr/fichesEspece/Vespa_velutina_fichiers/Fiche_signalement_Vespa.pdf)

Pour plus d'information, à voir et à revoir les articles parus dans la revue de l'Opie « **Insectes** » : <http://www.insectes.org/le/frelon-asiatique.html>